



Service contentieux credit

Par **hindia**, le **28/04/2014** à **21:25**

lune societe contentieux m a envoye un huissier pour retirer un acte en son etude
j ai un credit avec une societe qui a ete fait en 2000 les prelevements etaient effectues sur le
compte de mon mari sauf qu il est decede en 2003 et j ai cru que l assurance prendrait en
charge j ai change de region en 2004
la societe m a harcele par courrier ainsi que par tel avec des menaces j ai tenu bon
mais aujourd hui l huissier me laisse un document ou il est note acte d injonction de payer
executoire
combien de temps pour retirer l acte que dois je faire merci cordialement